



Publié sur Caisse de Prévoyance Sociale (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > [Archives](#) > [Communiqués 2011](#) > Offre d'emploi

Le conseil des ministres est amené à nommer l'agent comptable de la Caisse de prévoyance sociale. Les candidatures devront être déposées au plus tard le 16 septembre 2011 à 15h00 heures auprès du secrétariat du ministère de la santé, de la solidarité, *en charge de la réforme de la protection sociale généralisée*.

**POSTE D'AGENT COMPTABLE
DE LA CAISSE DE PREVOYANCE SOCIALE**

Le conseil des ministres est amené à nommer l'agent comptable de la Caisse de prévoyance sociale.

Mission principale :

- Nommé par le conseil des ministres de la Polynésie française, vous aurez pour rôle d'assurer les missions prévues par les textes réglementaires et notamment par l'arrêté n° 1408 IT du 13 octobre 1956 fixant les règles relatives aux opérations financières et comptables de l'organisme.
- Vous serez notamment chargé sous votre responsabilité propre, de la perception des recettes, des cotisations et du paiement des mandats émis par le directeur. Vous aurez seul qualité pour opérer tout maniement de fonds ou de valeurs et serez responsable de leur conservation. Vous tiendrez les registres de comptabilité, veillerez à la conservation des pièces justificatives et à la sincérité des écritures.
- Astreint à un cautionnement, vous serez pécuniairement responsable de la gestion qui vous incombe.

Profil souhaité :

Être :

- ou inspecteur des finances publiques et ayant exercé ses fonctions de comptable public durant au moins 5 ans ;
- ou expert-comptable et ayant exercé ses fonctions durant 5 ans ;
- ou agent-comptable et avoir exercé cette fonction au moins 5 ans ;
- ou fondé de pouvoir d'un agent-comptable et avoir exercé cette fonction au moins 10 ans.

Dépôt des dossiers de candidatures :

Les dossiers de candidatures comprenant :

- lettre de motivation manuscrite,
- curriculum vitae accompagné d'une photo d'identité,
- bulletin n° 3 du casier judiciaire datant de moins de 3 mois,
- photocopies des diplômes

sont à déposer au plus tard le 16 septembre 2011 à 15h00 heures auprès du secrétariat du ministère de la santé, de la solidarité, *en charge de la réforme de la protection sociale généralisée* (adresse physique : Rue des Poilus Tahitiens, à l'étage de la Direction de la santé ; adresse postale : B.P. 2551 ? 98713 PAPEETE ? TAHITI) ou par email : secretariat@sante.min.gov.pf) dans les mêmes conditions.

Les candidats pré-sélectionnés seront auditionnés par le conseil d'administration de la Caisse de prévoyance sociale de la Polynésie française avant décision du conseil des ministres.

URL source (modified on 13/05/2013 - 14:35): <http://www.cps.pf/presse/communiqués/archives/poste-pouvoir>